

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 13012**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Manager de la communication numérique

Nouvel intitulé : Manager de la communication numérique

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Institut Léonard de Vinci - Institut de l'internet et du multimédia (IIM)	Directrice

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

320 Spécialités plurivalentes de la communication et de l'information

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Manager de la communication numérique doit pouvoir allier une dimension stratégique dans l'exercice de ses missions, notamment en matière de conseil auprès des entreprises, dans le même temps il doit maîtriser l'ingénierie des processus de communication numérique et certaines dimensions opérationnelles des médias qu'il va utiliser. Il doit comprendre la politique de l'entreprise afin de la traduire dans un plan stratégique de communication qui tienne compte des caractéristiques de la communication numérique. Il doit ainsi maîtriser deux champs de compétences complémentaires: des compétences managériales et des compétences méthodologiques et techniques liées à l'ingénierie des processus de communication numérique.

Le manager de la communication numérique, qu'il travaille pour un annonceur ou une agence prestataire, pilote des projets de communication et il a un rôle important à jouer dans le développement d'une campagne, la réussite de celle-ci dépendant de sa responsabilité, notamment au regard de la pertinence des décisions qu'il prend en matière de choix stratégiques.

La dimension relationnelle de sa fonction est importante, à la fois dans les liens qu'il va construire et entretenir avec ses clients et les différentes directions de l'entreprise, mais également dans le management des chefs de projet et des équipes qu'il affecte à la conduite opérationnelle des projets. Il assure la supervision des différentes étapes de conception et de mise en œuvre du projet, de même qu'il exerce une fonction d'arbitrage dans le choix des professionnels internes et des prestataires externes à mobiliser.

C'est également un professionnel qui doit faire preuve de créativité dans l'élaboration des concepts et la proposition d'axes créatifs. Il doit pouvoir se « réinventer » de façon régulière. La maîtrise d'une ou plusieurs techniques liées aux médias mobilisés lui permet de superviser la réalisation des supports de communication écrits et visuels et d'en contrôler la qualité.

En général, il faut de 3 à 5 ans d'expérience pour accéder à des postes de direction.

Les jeunes professionnels commencent à exercer en tant que chef de projet avant d'accéder progressivement à des fonctions de direction de clientèle, de direction de production, ou de direction de projet.

Les candidats sont évalués sur les compétences qui relèvent des domaines d'activités suivants :

- Management d'un département / d'un service
- Conseil et gestion des relations clients
- Diagnostic du positionnement de l'organisation et de ses produits
- Conception de la stratégie et du plan de communication, négociation d'une solution numérique
- Élaboration et suivi du budget de la communication
- Pilotage du plan de communication et de la conception du projet numérique
- Management des acteurs internes et externes

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le manager de la communication numérique peut exercer ses fonctions en France ou à l'étranger auprès de deux grands types d'entreprises :

- Les entreprises annonceurs : grands groupes français ou internationaux, collectivités territoriales, ONG ou PME.
- Les entreprises prestataires : qu'elles soient nationales ou internationales, elles développent leurs métiers en direction de deux destinations principales : le consommateur (B to C/ Business to consumer) et le monde professionnel (B to B/ Business to business).

Un certain nombre de professionnels exercent également en tant que prestataires indépendants.

Directeur/trice de la communication - Directeur/trice de projets de communication - Expert/e en communication stratégique - Manager de la communication - Responsable de communication - Responsable de projet de communication - Directeur/trice de création - Expert/e en management de la création - Manager de la création - Expert/e en création numérique - « On line marketing manager » - Responsable pôle Web - Consultant/e fonctionnel/le - Créateur/trice d'entreprise - Directeur/trice de planning Stratégique - Responsable veille et innovation - Directeur/trice de production - Directeur/trice de produit - Digital Account Manager - Directeur/trice relations publiques et relations presse - Responsable relations publiques et relations presse - Responsable communication événementielle - Organisateur/trice général de salons - Responsable de production - Social Media Manager - Digital Creative Technologist Manager - Presales Solutions engineer - Account Manager - etc.

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1103 : Communication

E1401 : Développement et promotion publicitaire

Modalités d'accès à cette certification**Descriptif des composantes de la certification :**

L'évaluation des compétences et capacités du Manager en communication numérique s'appuie sur des situations professionnelles réalisées par le candidat.

Ces situations peuvent concerner :

- L'analyse de la demande d'un commanditaire interne ou externe
- La réalisation d'une étude de marché de la concurrence, et ses conclusions
- L'élaboration et la mise en forme d'une stratégie de communication et de son concept
- Le budget des actions et le planning de réalisation
- Les modalités de pilotage et de suivi de la réalisation d'un projet
- Les éléments de la démarche assurance qualité du projet
- L'organisation du travail et le mode de management à mettre en place
- Une proposition commerciale rédigée, accompagnée d'un budget détaillé poste par poste
- Des recommandations stratégiques
- Le business plan ou le budget nécessaire à la restructuration d'un projet de communication

Pour obtenir le titre, les postulants doivent valider quatre blocs de compétences :

- Les blocs n° 1, 2 et 3 sont obligatoires.
- Le quatrième bloc est à choisir parmi 3 blocs optionnels numérotés de 4 à 6.

Chaque bloc validé fait l'objet d'un certificat délivré au postulant.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 13012 - Manager un projet de communication numérique	<p>Descriptif : Ensemble de compétences permettant de manager les équipes internes et les prestataires externes d'un projet de communication numérique, de formaliser une proposition financière et de gérer le budget du projet.</p> <p>Modalité d'évaluation : Réalisation de dossiers de conduite de projets, soutenance.</p> <p>Bloc de compétences capitalisable, obligatoire pour l'obtention du titre (validité du bloc : 5 ans).</p>
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 13012 - Piloter la conception d'un projet de communication numérique	<p>Descriptif : Ensemble de compétences permettant d'élaborer une stratégie de communication numérique et de coordonner sa mise en œuvre aux niveaux créatifs et artistiques.</p> <p>Modalité d'évaluation : Evaluation par la mise en situation sur des projets réels.</p> <p>Bloc de compétences capitalisable, obligatoire pour l'obtention du titre (validité du bloc : 5 ans).</p>
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 13012 - Assurer la disponibilité des moyens techniques d'un projet de communication numérique	<p>Descriptif : Ensemble de compétences techniques audiovisuelles et numériques permettant de réunir les moyens nécessaires à la réalisation d'un projet de communication numérique.</p> <p>Modalité d'évaluation : Evaluation par la mise en situation sur des projets réels.</p> <p>Bloc de compétences capitalisable, obligatoire pour l'obtention du titre (validité du bloc : 5 ans).</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 13012 - (Option A) : Concevoir et réaliser des projets web et e-business</p>	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Négocier un cahier des charges • Elaborer une stratégie de communication • Elaborer un business plan • Réaliser une application web e-business • Utiliser les technologies du développement web et mobile <p>Modalité d'évaluation : Evaluation par travaux pratiques et projets, réalisation de dossiers et soutenance.</p> <p>Bloc de compétences capitalisable, choisi à titre d'option parmi plusieurs possibilités, en vue de l'obtention du titre (validité du bloc : 5 ans).</p>
<p>Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 13012 - Bloc 4 (Option B) : Concevoir et réaliser des projets en communication visuelle</p>	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Négocier un cahier des charges • Elaborer une stratégie de communication • Elaborer un business plan • Réaliser un projet de communication visuelle • Utiliser les technologies de la communication visuelle fixe et animée <p>Modalité d'évaluation : Evaluation par travaux pratiques et projets, réalisation de dossiers et soutenance.</p> <p>Bloc de compétences capitalisable, choisi à titre d'option parmi plusieurs possibilités, en vue de l'obtention du titre (validité du bloc : 5 ans).</p>
<p>Bloc de compétence n°6 de la fiche n° 13012 - Bloc 4 (Option C) : Concevoir et réaliser des projets en communication digitale</p>	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Négocier un cahier des charges • Elaborer une stratégie de communication • Intégrer les réseaux sociaux à la stratégie • Elaborer un business plan • Réaliser une campagne de communication digitale • Utiliser les technologies de la communication digitale <p>Modalité d'évaluation : Evaluation par travaux pratiques et projets, réalisation de dossiers et soutenance.</p> <p>Bloc de compétences capitalisable, choisi à titre d'option parmi plusieurs possibilités, en vue de l'obtention du titre (validité du bloc : 5 ans).</p>

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	<p>Les conditions d'inscription à la certification s'effectuent après un parcours de formation sous un statut d'élève ou d'étudiant.</p> <p>Le jury est composé de 6 personnes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - 66 % de représentants des professionnels - 33 % de représentants de l'IIM

En contrat d'apprentissage	X	Les conditions d'inscription à la certification s'effectuent après un parcours de formation sous un statut d'élève ou d'étudiant. Le jury est composé de 6 personnes: - 66 % de représentants des professionnels - 33 % de représentants de l'IIM
Après un parcours de formation continue	X	Les conditions d'inscription à la certification s'effectuent après un parcours de formation sous un statut d'élève ou d'étudiant. Le jury est composé de 6 personnes: - 66 % de représentants des professionnels - 33 % de représentants de l'IIM
En contrat de professionnalisation	X	Les conditions d'inscription à la certification s'effectuent après un parcours de formation sous un statut d'élève ou d'étudiant. Le jury est composé de 6 personnes: - 66 % de représentants des professionnels - 33 % de représentants de l'IIM
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2010	X	Les conditions d'inscription à la certification s'effectuent par l'expérience. Le jury est composé de 6 personnes: - 66 % de représentants des professionnels - 33 % de représentants de l'IIM

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 31 août 2011 publié au Journal Officiel du 7 septembre 2011 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour deux ans, au niveau I, sous l'intitulé "Manager de la communication numérique" avec effet au 1 juin 2007, jusqu'au 7 septembre 2013.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 19 novembre 2014 publié au Journal Officiel du 29 novembre 2014 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau I, sous l'intitulé "Manager de la communication numérique" avec effet au 7 septembre 2013, jusqu'au 29 novembre 2019.

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

[Site Internet de l'autorité délivrant la certification](#)

Lieu(x) de certification :

Institut Léonard de Vinci - Institut de l'internet et du multimédia (IIM) : Île-de-France - Hauts-de-Seine (92) [La Défense]

Institut de l'Internet et du Multimédia

Pôle Universitaire Léonard de Vinci

12, avenue Léonard de Vinci, 92916 La Défense Cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Institut de l'Internet et du Multimédia

Pôle Universitaire Léonard de Vinci

12, avenue Léonard de Vinci, 92916 La Défense Cedex

Historique de la certification :

Certification suivante : [Manager de la communication numérique](#)